

PARTIE 3

CONCLUSIONS DU COMITÉ

1. Les besoins en personnel

Tous les gouvernements traversent actuellement une période marquée par des coûts croissants en matière de défense ainsi que par d'autres urgences financières. Personne s'intéressant véritablement à la défense du Canada ne peut donc trouver à redire à l'utilisation de la méthode de recrutement la plus rentable possible qui permette au Canada de respecter ses engagements internes et étrangers. Le Comité approuve donc le principe de la force totale.

Les représentants de la Défense nationale, tout comme des témoins extérieurs, ont toutefois remarqué que plusieurs problèmes difficiles ne manqueront pas de surgir. Quel objectif le Canada devrait-il viser en matière d'effectifs, tant pour la Force régulière que pour la Réserve? C'est là une question fondamentale qui se pose.

Le Ministère a prévu une force totale de 180 000 membres d'ici l'an 2002. Elle se composerait de 90 000 membres de la Force régulière, de 65 000 membres de la Première réserve et de 25 000 membres de la Réserve supplémentaire disponible. Plusieurs témoins ont toutefois fait remarquer au Comité que ces effectifs risquent de ne pas être suffisants pour répondre aux besoins qui surgiront à partir du 30^e jour du déclenchement des hostilités jusqu'au moment où suffisamment de nouvelles recrues seront formées et équipées pour remplacer les troupes de première ligne.

Par ailleurs, si l'on se fonde sur un taux de pertes sur le front d'Europe centrale que l'on estime en général varier de 1 à 3 p. 100 par jour pour une période de 30 jours, chiffre qui pourrait se révéler être désastreusement bas, compte tenu du potentiel énorme de destruction acquis par les armes conventionnelles depuis la Seconde Guerre mondiale, il faudrait 50 000 réservistes de plus à partir du 30^e jour suivant le déclenchement des hostilités jusqu'au 120^e jour, où il faudrait disposer de soldats nouvellement entraînés.

RECOMMANDATION:

Tout en approuvant le principe de la force totale comme étant le moyen le plus rentable de doter le Canada de Forces armées adéquates pour remplir ses engagements internes et étrangers, le Comité incite vivement le ministère de la Défense nationale à réexaminer ses objectifs généraux en matière d'effectifs, tout en